

COMMUNE DE CONCOULES

Délibération du Conseil Municipal

Séance du 16 mai 2023

L'an deux mille vingt-trois, le seize mai à 18 heures, le conseil municipal de la commune de Concoules, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Marie MALAVAL, maire.

Convocation du 11 mai 2023, affichée le 11 mai 2023.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

Jean-Marie MALAVAL, Luc BILHAUT, Thierry CHARLES, Martine PAYAN, Valérie BRASSEUR
Céline JOUIN, Françoise DAUDÉ.

Étaient absents les conseillers municipaux suivants :

- Mathieu EGIDIO
- Michel BERTE, excusé, a donné procuration à Thierry CHARLES
- Nicolas LONG

Valérie BRASSEUR est élue secrétaire de séance.

11 : Effectif légal du conseil municipal

10 : Nombre de membres du conseil municipal en exercice

08 : Nombre de membres du conseil municipal qui ont pris part à la délibération

**Objet : Délibération n° 20230516 09
Devis aménagement de la place de l'église**

Le maire présente au conseil municipal le devis de SAS YAYLA FRERES d'un montant de 14 104,66 € TTC concernant les travaux du parvis de l'église.

Le maire propose au conseil municipal de choisir l'offre de cette entreprise.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du maire, après avoir délibéré et procédé au vote :

- Approuve la proposition du maire.
- Décide de choisir l'offre de SAS YAYLA FRERES pour un montant de 14 104,66 € TTC.
- S'engage à inscrire la dépense au budget.
- Autorise le maire à intervenir à la signature du devis et de tous actes ou documents afférents à ce dossier.

Résultat du vote : Voix contre : 0 Abstention : 0 Voix pour : 8

Ainsi fait et délibéré le même jour, mois, an que ci-dessus.

Le Maire, Jean-Marie MALAVAL

